L'AMI DU CLERGÉ

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE (3e série)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME — MORALE — LITURGIE — DROIT CANON — ÉCRITURE SAINT
PATROLOGIE — HISTOIRE SACRÉE

TOME VINGT-DEUXIÈME

(Janvier à Décembre 1900)

205
A516a
v.22

EX LIBRIS PROVINCIAE
PRO STUDIO THEOL.
S.S. CORDIS JESU.

LANGRES
Maison Saint-Pierre, rue Tassel

MDCCCC

22e ANNÉE (3e SÉRIE) — N° 1 — 9458 — JANVIER 1900

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

A nos chers Abonnés

Nous serions ingrats envers la divine Providence, si nous ne lui adressions nos actions de grâces pour l'année qui vient de se terminer. Elle a bien voulu nous continuer ses faveurs et nous permettre de travailler pour sa gloire et pour l'utilité de nos confrères dans le sacerdoce. Elle y a ajouté ce surcroît de développer encore les sympathies pour l'œuvre à laquelle nous consacrons nos forces et nos ressources : sympathies que nous témoignent nos abonnés dans leurs lettres et par la propagande qu'ils font autour d'eux ; sympathies qui nous viennent d'écrivains ecclésiastiques et laïques de marque, nous offrant leur collaboration dont bénéficieront nos lecteurs. Ce concours précieux, dont nous remercions avec la plus vive reconnaissance les amis qui veulent bien nous le prêter, nous permettra d'avancer toujours vers l'idéal que nous avons sans cesse devant les yeux : rendre l'*Ami du Clergé* aussi parfait que possible et aussi digne que nous pourrons du but qu'il poursuit et de la faveur dont il jouit.

Nous savons à qui, après Dieu, rapporter le succès de notre chère publication. Nous exprimerons les sentiments de nos lecteurs en même temps que les nôtres, en adressant nos plus affectueux et nos plus vifs remerciements à nos distingués collaborateurs, dont les articles, toujours très étudiés, vraiment nourris d'une profonde et saine doctrine, et inspirés avant tout par le désir d'être utiles, font la valeur de notre Revue et les délices de nos lecteurs. C'est par eux qu'il nous est donné de répondre au désir du Souverain Pontife : de voir se développer de plus en plus dans le clergé le zèle pour l'étude et la connaissance des sciences ecclésiastiques et des sciences profanes en tant qu'elles peuvent rendre service à l'enseignement de la doctrine catholique. Ils ont dans l'œuvre la part principale : qu'ils en aient aussi aux yeux de tous le mérite et l'honneur, que nous sommes heureux de leur renvoyer tout entiers.

Ceux que Dieu a rappelés à lui et auxquels nous gardons un reconnaissant et pieux souvenir, ont été dignement remplacés. D'autres sont venus en outre avec des provisions de science et un éclat de talent que nos lecteurs ont déjà pu et pourront encore apprécier. Dans un mois environ, le temps de préparer l'impression et la publication, nous commencerons une étude sur l'Eglise de France depuis 1802 due à un éminent professeur sur lequel le caractère de notre Revue a exercé l'attraction qui nous a si profondément attaché nos autres rédacteurs. M. le regretté chanoine Denis désirait que l'*Ami du Clergé*, tout en conservant le genre, clair et éloigné de toute prétention, qu'a toujours eu sa rédaction, devînt la plus complète et la plus solide des revues ecclésiastiques, et, avant de nous quitter pour un monde meilleur, il avait beaucoup fait pour y arriver. Avec de tels auxiliaires, son rêve ira se réalisant de plus en plus.

Nous continuerons de nous y employer de toutes nos forces, ne fermant les yeux sur aucune imperfection, ne négligeant aucun moyen, n'épargnant aucun sacrifice pour approcher constamment du but.

C'est dans cette pensée et avec ces espérances que, au début de cette nouvelle année, nous prions Dieu de nous accorder son secours, par lequel seul nous pouvons quelque chose ;

et que nous implorons pour nous, pour nos bien-aimés et vénérés confrères, les bénédictions qui rendront nos travaux et les leurs féconds pour sa gloire et pour le salut des âmes.

LOUIS VEUILLOT

(PREMIER ARTICLE)

Q. — Depuis plusieurs années vous nous avez donné de longues et fortes études sur Lamennais, Lacordaire, Gerbet, Gousset, Montalembert et autres hommes remarquables qui ont vaillamment combattu pour la cause de l'Eglise. Ces études sont toujours lues avec intérêt, car elles sont impartiales, complètes, avec une note brillante qui attache. Est-ce que vous oubliez Louis Veuillot? Lui feriez-vous la part moins belle qu'à Montalembert?

R. — Non, nous ne ferons pas à Louis Veuillot la part moins belle qu'à Montalembert, loin de là. C'est, lui aussi, un sincère et illustre serviteur de l'Eglise, et de plus un homme qui ne s'est jamais écarté de la vérité catholique, — il en avait l'intuition et le sentiment; — un écrivain sans rival, qui a toujours eu pour lui « le Pape et la grammaire; » — un artiste littéraire qui a élevé son monument bien à lui, monument lumineux et imposant qui grandit à mesure qu'on s'éloigne de l'époque combative où il a été dressé à la face de toutes les contradictions. S'il faut dire toute notre pensée, — et pourquoi pas? — quiconque ne comprend pas, ne goûte pas, n'admire pas Louis Veuillot écrivain, c'est qu'il lui manque quelque chose d'essentiel dans l'esprit, le cœur, l'éducation intellectuelle ou morale : il n'a pas le sens de l'art, ni peut-être le sens catholique dans toute sa pureté.

Le temps a fait un grand pas, les querelles d'hier si aiguës sont oubliées, ce n'est pas nous qui les ressusciterons. De nouvelles ont surgi, hélas! Mais nous profiterons de l'apaisement qui s'est opéré dans les esprits touchant les anciennes pour rendre justice à tous ces grands hommes qui se sont dévoués à l'Eglise et qui s'appelaient Pie, Dupanloup, Montalembert, Ozanam et Louis Veuillot. Tous ont eu leurs faiblesses, mais aussi leurs vraies grandeurs. La gloire de Louis Veuillot, c'est d'avoir toujours vu juste. Quand on relit ses ouvrages on y retrouve, à côté de notes d'une tendresse exquise, des accents de prophète qui vous émeuvent, vous frappent, vous étonnent. La postérité dira qu'il a écrit les pages les plus vibrantes, les plus françaises de son siècle.

Nous attendions pour parler de lui que M. Eugène Veuillot, son très digne frère, eût raconté ce que lui seul pouvait savoir et dire. Le premier volume de la *Vie* de Louis Veuillot a paru [1], et l'attente publique n'a pas été trompée. C'est précis, sobre, documenté et complet. Mais l'auteur s'arrête en 1845. Toutefois nous aurons déjà de magnifiques épis à cueillir dans ce champ luxuriant. Nous en ferons plusieurs gerbes.

I. — Tout le monde sait par cœur la première page de *Rome et Lorette*, où Louis Veuillot raconte le mariage de son père, en 1811.

François-Brice Veuillot, un ouvrier tonnelier originaire de Noyers (Yonne) et ne possédant au monde que ses outils, traversait Boynes, dans le Gâtinais. « Il vit à la fenêtre encadrée de chèvrefeuille, d'une humble maison, une belle robuste jeune fille qui travaillait en chantant; il ralentit sa marche, il tourna la tête, et, parti du département voisin pour faire son tour de France, il ne poussa pas plus loin.

« Il entra chez un patron qui l'accueillit pour son travail consciencieux et sa belle franchise, et rencontra chez lui des camarades qui l'estimèrent pour sa bonté large et son caractère ouvert. D'ailleurs, garçon de force et de mine, pacifique d'esprit, ferme de cœur, en querelle seulement avec la mauvaise fortune à laquelle il tenait tête sans sourciller; plus prompt à user de ses robustes mains pour le travail que pour le combat, sachant toujours faire à l'aumône sur le prix de ses sueurs la part qu'il ne songeait point à faire au plaisir : son plaisir était la paix d'une âme innocente et la joie de ses vingt-cinq ans qui jetaient un brave défi à toutes les rigueurs du travail et de la pauvreté. » *(Rome et Lorette,* Introduction).

Cette jeune fille dont la vue lui fit « ralentir la marche, » s'appelait Marguerite-Marianne Adam. « Elle aussi aimait le travail; l'honneur brillait sur son front parmi les fleurs de la santé et de la jeunesse, un sens droit et ferme réglait ses discours, les fortunes étaient égales, les cœurs allaient de pair, le mariage se fit. »

Leur premier enfant naquit le 11 octobre 1813, c'était Louis-François-Victor Veuillot.

Ces deux jeunes gens ne connaissaient point Dieu, cependant ils avaient du sang chrétien dans les veines, et du meilleur. Marianne Bourassin, la grand'mère de Mme Veuillot, se plaça, avec d'autres femmes de Boynes, en 93, armée d'une cognée, devant un crucifix de bois qui « marquait l'entrée du village, » et que les « sans-culottes » de Pithiviers se ruaient à renverser. « Elle déclara bellement qu'elle abattrait le premier qui oserait toucher à la sainte image. Elle l'aurait fait — aussi vrai qu'il y a un Dieu. — C'est pourquoi personne n'insulta le crucifix. Et quand le soir vint, les vaillantes femmes l'emportèrent et le mirent en sûreté. » *(Çà et là).*

Quant aux parents de François Veuillot, ils avaient été dénoncés aux autorités révolutionnaires du district de Noyers, pour avoir caché un prêtre, et Brice Veuillot, le père, fut dépossédé d'un moulin, son unique gagne-pain, pour lequel il payait une redevance annuelle de cinq livres à un couvent. « C'est pourquoi le moulin fut déclaré

[1] *Louis Veuillot* (1813-1845), par Eugène Veuillot. — Un volume in-8°, avec portrait, 7 fr. 50; Paris, Retaux.

bien d'Eglise et confisqué aux moines, ce qui obligea les enfants du meunier, presque tous en bas âge, à chercher leur vie comme ils pourraient. Ils étaient nombreux. Grâce à une fille aînée qui soutint tout, personne ne mourut de faim. Seulement les plus jeunes, mon père parmi eux, n'eurent jamais le temps d'apprendre à lire. »

Louis avait donc de qui tenir, et ces détails expliquent sa haine puissante de la Révolution qui avait dépouillé son grand-père, n'osant pourtant le conduire à l'échafaud. L'enfant était robuste, excellemment doué, mais turbulent, intraitable. Son premier acte d'écolier est de déchirer la « Croix de Dieu » — son premier alphabet, — en déclarant qu'il n'entend pas apprendre deux fois la même chose. Son oncle, Louis Adam, qui était charron, lui écrit alors les lettres sur une planche, dans l'espoir qu'il ne la brisera pas ; il saisit la planche et s'en sert pour tomber sur ses camarades. Il se fait aimer toutefois par son intelligence pétillante et son bon cœur, son maître annonce qu'il ira loin, et une femme qui passait pour sorcière affirme que dans son genre il deviendra un « empereur. » Il sera en effet « l'empereur » du journalisme.

Tout à coup son père est ruiné par la faillite d'un gros négociant du pays. Sa mère « qui avait l'âme fière et hautaine, » décide son mari à quitter Boynes pour Paris, et ils s'en vont emmenant leurs deux enfants, Louis âgé de cinq ans, et Eugène qui n'avait que deux mois. Louis toutefois est bientôt ramené à Boynes où il continue son instruction chez son grand-père et dans une école pleine d'enfants honnêtes, avec un honnête maître. « On y entendait des paroles brutales, jamais de paroles impudiques. » (E. Veuillot).

Pendant ce temps François Veuillot, qui était un habile ouvrier, travaillait à Bercy chez un commissionnaire en vins, et devenait garde-magasin à trois francs cinq sous par jour, avec le logement, du vin et du bois. C'était la prospérité; il rappela son fils. Mais le pauvre enfant qu'il n'avait pas vu depuis cinq ans avait gagné la petite vérole, ce qui le défigurait totalement. Louis le savait et n'était point sans appréhension pour la première entrevue. Il partit dans la voiture de la tante Rosalie qui allait deux fois l'an à Paris faire des emplettes de mercerie. « Lorsque la carriole entra dans la grande cour où était le logement paternel, raconte M. Eugène Veuillot, notre mère s'écria : « C'est Rosalie ! » et me prenant par la main : « Viens vite voir ta tante ! » Derrière la tante se tenait un enfant vêtu de gros drap lourdement façonné et coiffé d'un bonnet de coton bleu : — Quel est ce petit garçon ? dit avec hésitation notre mère. — Tu ne le reconnais pas ? C'est Veuillot ! — Oh ! qu'il est changé ! s'écria-t-elle avec une expression de douleur en l'attirant à elle. — Et Louis, l'air malheureux et craintif, les yeux pleins de larmes, répondit : « Oui, maman, c'est moi ! » Elle l'embrassa en pleurant. Dès qu'elle l'eut quitté, nous nous jetâmes, mon frère et moi, dans les bras l'un de l'autre, avec effusion, avec passion. Chacun de nous entra tout de suite, à fond et pour toujours, dans le cœur de l'autre. Je courus chercher mon père à son travail. Il n'était pas homme à s'arrêter aux marques de la petite vérole, et rien ne diminua la joie que lui causait la vue de son enfant. Ce fut, malgré le nuage du début, une belle journée. »

Louis resta à Paris. Trop jeune encore pour commencer un apprentissage, il entre à l'école de Bercy ; sa mère a conçu d'ailleurs de grandes vues et de longs espoirs sur lui. Ce qui frappe l'enfant, qui n'a goûté que la liberté des champs, c'est la cloche sévère qui réglemente le travail de son père, c'est l'ouvrier qui devient l'esclave d'un patron, le rouage sacrifié d'une impitoyable machine. A l'école, ce n'est plus la saine et calme honnêteté des champs. Le maître tient un cabinet de lecture et fait porter par ses élèves « aux dames et aux puissants de l'endroit » les romans de Paul de Kock, de Lamothe-Langon, après qu'il avait fait l'éloge de ces *productions charmantes* — c'était son mot — dans des circulaires par eux écrites sous sa dictée. Ces *productions charmantes*, Louis les lisait en chemin ou chez lui : « Il est telle de ces lectures maudites, écrit-il, dont mon âme portera toujours les odieuses plaies. »

Jusque-là, chez son grand-père, il n'avait lu que la Bible, quelques tomes dépareillés des romans de la Calprenède, les *Quatre fils Aymon* surtout, des récits tragiques, mais rien d'ordurier. Après avoir parcouru les œuvres malsaines que lui confie et lui recommande son ivrogne de maître, il lui semble que son âme a subi une défloration, une souillure. Très ardent, très expansif, il se plaît à raconter à son frère les histoires de Daniel de Foë, les épopées du moyen âge qui ont frappé sa jeune imagination, mais il ne lui ouvre pas la bouche des intrigues brutales de Paul de Kock ; il a honte d'y penser. Et ces ignominies de l'école coûtaient sept francs par mois à François Veuillot, sept francs qui étaient lourds sur le petit budget sévèrement calculé par la mère.

Le même maître lui donne, « entre deux vins, » des leçons de catéchisme, sans conviction, sans nul respect des choses saintes. Louis allait bien à la messe le dimanche, sa mère du moins l'y envoyait et lui recommandait de réciter le soir avant de s'endormir un *Ave Maria* : reste de l'antique foi chrétienne, qui avait fait survivre en elle l'honnêteté, mais ne suffisait point à faire contrepoids chez ses enfants à de tels blasphèmes pratiques, à de tels exemples.

« C'est à la suite de cet enseignement que je fis ma première communion. Ils sont heureux ceux qui marchent dans la vie sous la protection des souvenirs des grâces de ce beau jour ! Je n'eus point ce bonheur. Poussé à la table sainte par des mains ignorantes ou tout à fait impies, j'en approchai sans savoir à quel redoutable et saint banquet je prenais part... Je n'y retournai plus. »

Toutefois il n'y avait rien en lui de l'enfant de Paris gâté jusqu'aux moelles, son esprit demeurait vigoureux, son âme saine, et s'il souffrait d'un indéfinissable malaise, il se plaisait à se plonger dans les rêves d'avenir pour lui et pour sa famille, dans les rêves de bonheur pour la France. Charles X n'était point populaire, la presse le représentait comme un roi bigot, et criait contre « les empiétements du clergé ; » le peuple aussi criait de confiance et regrettait l'empereur. Un jour, dans une promenade au bois de Vincennes dirigée par le maître, Louis et ses camarades rencontrent le roi. Les gardes du corps ordonnent aux promeneurs de se ranger, les élèves font la haie avec ordre d'accueillir le monarque par des vivats nourris. Louis est en tête avec les grands, son frère en queue avec les petits : « Fais attention, dit-il à Eugène, avant de prendre sa place, quand tous les autres crieront : « Vive le roi ! » tu ne diras rien ; mais dès qu'ils auront fini, tu crieras bien fort : « Vive l'empereur ! » Ainsi fut fait. La voix flûtée du petit frère retentit seule après les autres et produisit l'effet que l'on devine. Le maître voulait chasser les deux Veuillot.

L'heure était venue d'ailleurs pour Louis de choisir une carrière. Ses parents eurent une longue conférence à ce sujet, qu'il raconte avec son charme coutumier. Le père voulait lui mettre entre les mains un bon outil ; la mère désirait qu'il devînt « jurisconsulte : » pour elle ce mot résumait la considération, la gloire et la fortune. Le propriétaire des magasins, M. Brisson, proposa de le faire entrer comme petit clerc à vingt francs par mois chez un notaire, M. Fortuné Delavigne, le frère du poète. Louis accepta d'enthousiasme, séduit par cette pensée qu'il gagnerait quelque chose et jouirait surtout de la bonne liberté (1827).

II. — Un sous-maître lui avait appris un méchant brin de latin, il savait son orthographe, avait une belle main et voyait tout en rose. Ses nouveaux camarades étaient bons pour lui, mais aucun d'eux ne comprenait l'idée élevée du devoir. On parlait beaucoup de poésie et de littérature à l'étude, à cause de Casimir Delavigne, alors en vogue. Louis y voit passer Scribe, un auteur dramatique fécond et un client opulent, il se lie avec Jules et Natalis de Vailly, Auguste Barbier, l'auteur de la *Curée*, Emile Perrin, qui est mort administrateur de la Comédie Française, surtout Gustave Olivier qui sera son bon génie. Pendant que les autres lui font lire la *Nouvelle Héloïse*, Gustave le lance dans les *Niebelungen*, mais finit par l'ancrer dans les Cours de littérature de La Harpe. Natalis de Vailly lui donne des leçons de latin, les rues de Paris ne font plus seules l'éducation de son intelligence, car le petit clerc, en même temps qu'il monte en grade, fréquente la Sorbonne où il se passionne pour les cours de Guizot, de Cousin, de Villemain surtout. Il lit avidement les auteurs du XVII^e^ siècle, surtout les poètes, et l'impression qu'en reçoit son esprit solide et droit est si profonde que le romantisme ne l'emballera jamais. Il ne se défendra point d'une vive admiration pour Victor Hugo, il fera même partie en 1830 de la claque d'*Hernani*, mais il comprendra, il sentira bientôt que la plupart de ces vers si sonores et si rutilants sonnent faux.

Un homme d'ailleurs qui jouissait d'une grande notoriété, Henri de Latouche, lui montra le côté prétentieux, théâtral et hors nature de cette poésie, et après une longue conversation où il fut frappé de ses intuitions littéraires, il lui dit : « Vous êtes fait pour écrire ; travaillez ferme, je vous aiderai et vous réussirez. » Ces simples mots électrisèrent le jeune clerc.

Pour lui d'ailleurs les journées étaient dures, avec ses vingt ou trente francs par mois. Pour augmenter ses ressources, il lui arriva d'aider en Seine les pêcheurs de sable, le matin ou à la tombée du jour. C'est dans une de ces heures malheureuses sans doute qu'il écrivit à Mgr de Quélen pour lui demander de le recevoir gratuitement dans son petit séminaire. La lettre dut être jetée au panier sans doute, car nulle réponse ne lui vint de l'archevêché. Qui sait ce qu'il fut advenu si sa demande eût été accueillie ? A coup sûr il eût rendu moins de services à l'Eglise comme prêtre que comme journaliste.

Mais si son esprit se cultivait, son âme demeurait en friche et personne ne s'occupait d'elle. Gustave lui avait appris « ce dont avant toute chose il avait besoin : qu'il pouvait être aimé ; » il ne pouvait d'ailleurs lui apprendre que cela, car il n'était pas encore chrétien. A l'étude, Louis n'entendait que « des impiétés railleuses. » — « Là, dit-il, personne, si ce n'est moi peut-être, ne manquait de pain, et quand dans ma misère, dans mon isolement, dans ma servitude, j'avais tant besoin de savoir une prière, c'était le blasphème que l'on m'apprenait, le blasphème que je voyais partout, que j'entendais dans tous les discours, que je lisais dans tous les livres, que j'admirais dans tous les spectacles où s'arrêtaient mes yeux. Ni en haut ni en bas de l'échelle, autour de moi, ni au-dessus de moi, je ne voyais rien qui m'enseignât à prier. »

Il n'avait qu'une seule jouissance au monde : celle de revoir de temps en temps son bien-aimé frère Eugène à qui il donnait rendez-vous « sous le troisième arbre à gauche d'une allée de catalpas au Jardin des Plantes. » Quelle joie quand le petit frère attendu paraissait ! « Un jour nous arrivâmes tous deux au rendez-vous, dans le même moment, de bonne heure, par le plus beau temps du monde. J'étais plein de mystère et de joie ; une plénitude de contentement débordait dans ses regards, dans ses sourires, dans toute sa personne. Il apportait quinze sous et un saucisson ; j'apportais deux pains de seigle et un billet de spectacle. O la merveilleuse journée ! et que l'on peut être heureux, bonté divine, à raison de sept sous et demi par tête ! »

C'était un homme de famille, il admirait le ferme bon sens, le caractère énergique de son père, il admirait jusqu'à la fierté un peu haute de sa mère, mais il réservait toutes les tendresses de son cœur à son frère dont il écrivit : « Dès qu'il put marcher, je devins son protecteur ; dès qu'il put parler, il me consola. Que de jours sombres changés en jours d'allégresse parce que cet enfant m'a aimé ! » Aussi bien la famille s'était augmentée de deux filles, Annette et Elise, et il comprenait, il s'exagérait même ses devoirs de frère aîné. S'il veut « arriver, » c'est pour les siens, pour leur faire une situation meilleure, et comment les aider alors qu'il gagne à peine son pain ? Il a d'ailleurs des goûts de vie large, il se plaît à bouquiner, il aime à placer sur sa fenêtre un pot de réséda, la fleur qu'il préfère, il se sent fait pour ce monde élégant dont les portes s'entr'ouvrent seulement au modeste clerc de Fortuné Delavigne ; bientôt il se sent mal à l'aise dans ses vêtements qui ne sont ni de première coupe ni de première fraîcheur, car il cherche à plaire, et déjà peut-être il s'est épris de quelque Béatrix qui possède son cœur.

La vie alors lui apparaît pleine « d'injustes oppressions, » et il n'est point tendre pour ces heureux inutiles qu'un hasard de naissance a poussés à la fortune. C'est dans ces dispositions que le trouve la Révolution de 1830. Il ne descend pas dans la rue, il ne prend pas de fusil, il se contente, le lendemain des « Glorieuses, » de visiter les Tuileries et de s'asseoir, comme un enfant, sur « le sapin du trône. » Il n'est pas même âgé de dix-sept ans, aussi un ouvrier qui le voit prêt à quitter la faction que lui a value sa démarche lui dit : « Si tu veux t'en aller, gamin, tu es libre, mais avant de partir regarde celui pour qui je me bats, moi. » Et découvrant sa poitrine, il lui montre gravée sur sa peau l'image de Napoléon.

Beaucoup d'insurgés combattaient ainsi pour l'idée napoléonienne ; ce fut la bourgeoisie qui recueillit le bénéfice de leur sang.

III. — Henri de Latouche, son protecteur, devenu alors directeur du *Figaro,* lui écrivit : « Apportez-moi quelque chose de très court, n'importe quoi, je le retoucherai, s'il le faut, *Figaro* le publiera et vous serez payé. » Louis envoya sur-le-champ un petit article qui fut inséré sans retouche aucune. Sûrement ce fut là le plus beau jour de sa vie de journaliste. Mais il avait lu étonnamment déjà et presque tout retenu ; il composait des vers, ébauchait des vaudevilles, admirait beaucoup Léontine Fay, une actrice à la mode, et recevait pour quelques poésies les éloges de Casimir Delavigne : « Jugez si je suis content, écrit-il à un ami. Je viens enfin de voir luire sur mon front un rayon de cette poétique auréole du génie que j'ambitionne plus que tout au monde. » C'est alors aussi qu'il connut, dans les bureaux du journal, toutes les célébrités littéraires du jour, Léon Gozlan, Michel Masson, Raymond Brucker, Félix Pyat, Nestor Roqueplan, Jules Sandeau, et même George Sand. Il se fit apprécier, malgré son extrême jeunesse, dans ce milieu parisien de la presse, et affermit sa résolution de suivre la carrière littéraire.

Son ami Gustave Olivier lui offrit en ce moment une collaboration à l'*Echo de la Seine-Inférieure.* Louis accepta et se rendit à Rouen en septembre 1831 : il n'avait pas dix-huit ans.

La bourgeoisie triomphante l'appelait pour maintenir son triomphe ; « ces ogres d'une monarchie et d'une religion » se trouvaient bien de leur affreux repas, pour garder la table du banquet ils prenaient qui ils pouvaient. « Pour moi, écrit le jeune journaliste, j'avais eu la foi de mes besoins, j'eus aisément celle de mes intérêts. Je me trouvai de la Résistance, j'aurais été tout aussi volontiers du Mouvement, et même plus volontiers. » Il n'avait en effet d'autre scrupule que l'honnêteté bourgeoise, et pour le moment elle lui montrait la fortune comme le seul but à atteindre ; peu lui importait de quel côté elle lui viendrait.

D'abord il devait se borner à rendre compte du théâtre, mais observateur fin, écrivain primesautier et travailleur acharné, il dit son mot sur toutes les questions actuelles, fait de la politique, de l'archéologie, des contes, des vers, et se fait remarquer surtout par sa critique hardie, souvent acerbe. Voici comment il expédie deux chanteurs d'opéra-comique : « Morazin a tout le temps chanté faux avec une imperturbable ardeur. Rey avait aussi commencé par chanter faux, il a fini par ne plus chanter du tout : c'est un progrès. » Il persifle de même une mauvaise pièce, *Un duel sous Richelieu :* « Il y a un petit trapu qui dit avec une voix de basse superbe : « Je vous aime ! « damnation ! » La femme répond : « Moi aussi ! « infamie et malédiction ! » Alors vient un grand maigre qui apprenant tout cela, s'écrie : « Honte, « opprobre et dérision ! » On tire un coup de pistolet : détonation ! Puis le public de siffler : ventilation ! » C'est jeune, piquant et goûté. Un acteur, M. Tilly, prétendit qu'il avait insulté sa femme, actrice médiocre, à qui Louis avait recommandé « de se rider un peu, et surtout d'allonger ses robes, » puisqu'elle jouait la dame mûre. Il y eut duel au pistolet, la balle effleura le chapeau du jeune rédacteur, qui de sa vie n'avait tenu une de ces armes.

Cet accident ne lui ôte rien de sa belle humeur, ni des vivacités de sa plume. Il s'attaque courageusement à d'Arlincourt, le feuilletoniste à la mode, et fait des charges curieuses sur ses personnages, ordinairement ou macabres ou éthérés. Lisez plutôt ces lignes aiguës sur le *Solitaire :* « Il a coupé sa femme en morceaux et s'est trouvé sur le point de manger sa fille ; mais il s'en est bien repenti. Lorsqu'en se promenant au clair de la lune, il lui arrive de penser à ces folies de jeunesse, il essuie ses pleurs avec une peau de tigre. » Ou sur l'*Amoureuse :* « C'est un ange, une sylphide, une perfection, une je ne sais quoi. Elle court les champs, pince de la harpe et joue

des mystères. Elle ne cesse pas une seconde d'être vertueuse et vêtue de blanc. On ne lui connaît pas de blanchisseuse. » On peut deviner déjà que cette plume acérée deviendra stylet. Et à chaque numéro ce sont des critiques de ce genre, des contes, des nouvelles prestement enlevées et que dévore le public rouennais.

Un jour il entend au théâtre le célèbre Ligier qui joue *Cinna,* il est frappé de la beauté, de la grandeur cornélienne. « Lorsque Ligier est entré en scène, écrit-il, avant même qu'il eût fait un geste, prononcé une parole, c'était déjà Auguste : c'était le vieillard ridé, blasé, fatigué... qui pourtant commandait à l'univers. Et lorsqu'il parla, que les vers de Corneille étaient, dans sa bouche, beaux et pleins de pensées prodigieuses ! Si en les entendant on eût pu se souvenir de ce que nous faisons maintenant, c'eût été pitié. Que nous sommes petits, mon Dieu ! à côté de cela ! » Il sent, il comprend la vraie langue française, son goût se forme et déjà tombe un peu son enthousiasme pour Victor Hugo. « Nous déplorons, dit-il dans une étude sur les *Feuilles d'automne,* qu'un homme qui connaît si bien les cordes sensibles du cœur et les fait si fortement vibrer, abandonne sa pénible, mais belle mission, pour consacrer sa voix aux fureurs publiques, but vers lequel il est facile de voir que M. Victor Hugo se tournera désormais. » Et il lui rappelle qu'il avait promis autrefois de garder « tout ménagement, toute mesure. »

En même temps que son esprit s'éveille à la juste critique, son âme éprouve des désirs de foi et des regrets. Les pèlerins de Bon-Secours lui inspirent cette délicieuse phrase : « Il doit être si doux de croire bien fermement que la prière de votre cœur s'en va toute rayonnante au ciel, et que là, elle est entendue. » Une autre fois, en considérant une longue théorie d'enfants en robes blanches qui défilent en suivant la croix dans le jardin d'une maison de religieuses de Rouen, il est gagné par l'émotion : « Cela me rappela un jour qu'autrefois j'aimais bien et que la Révolution de 1830 (que sa sainte volonté soit faite !) a pour ainsi dire retranché du calendrier : je veux parler de la Fête-Dieu. Oh ! que c'était là une noble et touchante et superbe fête ! » La culture littéraire du jeune écrivain est déjà remarquable — il ne faut pas oublier qu'il n'a pas même dix-neuf ans — et la culture de son cœur s'opère lentement et sainement. Louis Veuillot a une tendance à s'accuser dans ses écrits d'écarts qu'il ne précise pas, ce qui lui fournit la facilité de laisser croire qu'il fut un grand pécheur. Il est clair que c'est une exagération voulue de sa réelle humilité. Sa jeunesse fut celle des jeunes gens de son temps, avec cette différence qu'elle était vouée au labeur, vigoureuse et franchement gaie.

Déjà ses ripostes étaient terribles. D'instinct il respectait le clergé, il le respectait même trop, au gré des commanditaires de l'*Echo ;* d'instinct aussi il répugnait aux écrits, aux dessins obscènes, et en flagellait les auteurs : « Et la main qui s'est livrée à ces indignes travaux, s'écrie-t-il, ose, toute boueuse encore, livrer à la risée les noms et les traits des citoyens ! et cet avilisseur public trouve des approbateurs ! » Il fallait du courage pour stigmatiser ainsi un caricaturiste que tout le monde connaissait. Il n'en manquait pas. Aussi défendit-il avec âpreté le maire de Rouen qui avait pris une sage mesure et qui de ce chef avait subi un charivari. Son adversaire au *Journal de Rouen* lui reprocha d'être payé pour l'insulter :

— Il est vrai que je reçois un salaire, répliqua-t-il, et je ne vois pas que je doive en rougir, mais ce n'est point pour attaquer ce journal. Si je l'ai fait, c'est seulement que je voulais en avoir l'honneur et satisfaire mon indignation. D'ailleurs, que fait donc au *Journal de Rouen* celui auquel je m'adressais ? Si on ne le paie point en argent, comment le paie-t-on ? En considération, en estime, en gloire ? Alors il ne gagne rien. »

Cette incartade lui valut un second duel. Son adversaire, M. Visinet, avait choisi l'épée. Louis Veuillot ne savait pas manier cette arme, les témoins s'en remirent au sort, qui favorisa le rédacteur de l'*Echo.* Le procès-verbal portait ces mots :

« Deux coups de pistolet ont été échangés entre MM. Visinet et Veuillot.

« M. Veuillot, qui avait refusé de tirer le premier, ayant eu sa redingote traversée d'une balle, les témoins n'ont pas permis que l'affaire fût poussée plus loin. »

« Quelques années après, raconte M. Eugène Veuillot, mon frère, mes sœurs et moi, nous passions à Rouen. L'ancien rédacteur de l'*Echo* nous ayant conduits sur le lieu du duel, nous fit mettre à genoux à côté de lui, pour demander pardon à Dieu de ce manquement à sa loi et le remercier de l'avoir préservé. »

Peu après il était nommé « rédacteur en chef et en seul » du *Mémorial de la Dordogne,* et il arrivait à Périgueux le 2 décembre 1832.

IV. — Bugeaud était alors la principale personnalité du pays et l'un des patrons du journal. Louis Veuillot l'avait vu en passant à Paris : — « Vous me paraissez bien jeune, lui dit le général, quel âge avez-vous ? — Dix-neuf ans. — J'aimerais mieux que vous en eussiez vingt-cinq. — Moi j'aime mieux en avoir dix-neuf. Du reste, ne craignez rien, général, je me tirerai d'affaire. — On me l'a dit, mais vous êtes tout de même bien jeune. Tenez, mettez-vous là et écrivez quelque chose sur Odilon Barrot. » — Louis prit la plume et écrivit *contre* Odilon Barrot un article que Bugeaud trouva parfait.

Ses polémiques et ses duels de Rouen lui avaient acquis dans le bureau supérieur de la presse, à Paris, une notoriété qui le faisait classer parmi les hommes d'avenir. A Périgueux il apparut comme un ferme champion de l'ordre public, qu'il défendit avec conviction. Il n'oubliera jamais

cette étrange société, sceptique, aimable et viveuse qu'il a décrite dans l'*Honnête femme*, cette petite ville de Chignac où la bourgeoisie lisait Voltaire et Paul de Kock, Parny et Pigault-Lebrun, ce qui l'autorisait à crier contre le « parti-prêtre ; » où les légitimistes eux-mêmes, frivoles et sans principes, ne fréquentaient guère la cathédrale le dimanche que pour assister, rangés sur deux lignes, à la sortie des « dames. » — « Autour de moi, a-t-il écrit, il n'y avait pas un homme à ma connaissance, pas un ! ni fonctionnaire, ni magistrat, ni professeur, ni vieux, ni jeune, qui remplît ses devoirs religieux ; pas une mère de famille qui eût une fois parlé en ma présence à ses enfants de Dieu, de l'Eglise et de quoi que ce soit qui eût le moins du monde rapport à la religion. C'était certainement une société gracieuse, polie, bienveillante, spirituelle, et pour tout dire elle ne me plaisait que trop : ce n'était pas une société chrétienne. Chacun s'y faisait en liberté, sans rien dire, non pas son Evangile, mais son petit Coran. » Il y fit merveille, il s'entendait à « foudroyer l'anarchie, » et même à s'opposer « aux empiétements du clergé ; » sa clientèle l'eût désiré plus anticlérical, mais il y sentait de la répugnance. « L'estime que j'avais pour mon parti ne m'empêchait pas de remarquer beaucoup de différence entre nous et le clergé. » Cependant il ne connaissait aucun prêtre, sauf plus tard l'abbé Guines qui devint capucin sous le nom de P. Ambroise, et c'est à peine s'il avait fait, à l'arrivée, une visite de politesse à l'évêque, Mgr de Lostanges, un ancien émigré soupçonné de « carlisme. » Mais son honnêteté native s'arrêtait pleine d'admiration devant les œuvres catholiques, modestes, constantes et désintéressées qui cherchaient les pauvres, les oubliés, ceux dont personne ne s'occupe, et cela suffisait à le mettre en garde contre les aboiements suspects de la bourgeoisie voltairienne.

Bientôt sa personnalité se dégage et s'affirme. Il n'hésite pas, exprime nettement ses idées à lui au sujet du duel, qu'il réprouve tout en l'admettant « dans certains cas, » des « injures de la presse, » et des doctrines qui poussent à l'assassinat. Alibaud tire sur le roi, il recherche les causes morales de cet attentat : « Lorsqu'on voit chaque idée antisociale, antimorale s'étendre, s'éparpiller et produire enfin son homme et son crime, on voudrait qu'Alibaud ne fût le fils d'aucune idée ! Mais ce qu'il a fait, ne l'a-t-on jamais prêché ?... »

Deux journaux locaux se faisaient remarquer par leur insuffisance et leur méchanceté, la *Gazette de Périgueux* et l'*Echo de Vézone*. Louis Veuillot les traitait de haut avec une dureté protectrice : ils lui répondaient par de basses injures. On voit d'ici le genre des polémiques, et avec quelle verve le *Mémorial* pourchassait ses adversaires : « L'*Echo* dit entre autres gentillesses que le *Mémorial* vit du mépris qu'il inspire. Nous ne voyons là-dedans qu'une flatterie mal déguisée que l'*Echo* s'adresse à lui-même. En effet, si un journal vivait de mépris, celui-ci pourrait se vanter d'être immortel. »

Le préfet, M. Romieu, un homme d'esprit pourtant, fit un procès à l'*Echo*. Louis Veuillot s'y opposa, tant qu'il put, convaincu que le jury donnerait tort à l'autorité, et il réclama en faveur de son confrère. L'*Echo*, disait-il, était précieux pour l'amusement des Périgourdins, et que deviendra le *Mémorial* s'il est privé de la jouissance de venger sur lui, à coups de sifflets, la grammaire et le bon sens ? « Rendez-nous la liberté de bafouer ces matamores, ne les enlevez pas aux plaisirs du public ! » L'*Echo* fut acquitté, mais ne se vanta point d'avoir été ainsi défendu.

Un personnage de Périgueux attaqua alors le jeune écrivain dans un article très vif signé E. B. Louis lui répondit sur le même ton et termina sa réplique par ces mots : « L'auteur de cet article l'a signé E. B., c'est incomplet : il fallait E. B. T. » Un duel s'ensuivit, Louis Veuillot reçut encore la balle de son adversaire dans sa redingote, et, son tour venu de tirer, la capsule rata. Il refusa de mettre une autre capsule à son pistolet. Il était devenu habile tireur et sans doute qu'il craignit un malheur : « Allons ! dit-il, que ce soit fini et que M. E. B. rentre chez lui : ses parents peuvent être inquiets. » Heureusement les témoins ne relevèrent point cette raillerie et l'affaire se termina là. Ce fut son dernier duel.

Ces polémiques trop juvéniles étaient loin d'absorber sa vie. Il lisait plus que jamais, ou plutôt il étudiait les auteurs du dix-septième siècle qu'il avait déjà lus, se nourrissant de leur moelle, de leur substance, leur prenant leur tour sobre, leur langue expressive et élevée. Corneille, Racine, Boileau, la Bruyère, Mme de Sévigné, La Fontaine, Molière, voilà ses maîtres. Corneille le subjuguait par sa grandeur, Racine le séduisait par l'art avec lequel il mettait en jeu les ardentes passions, Molière par la libre grâce de son style, « la marquise » par sa simplicité et son abandon charmant. Il lut peu Voltaire et le dix-huitième siècle, qu'il méprisait. Porté vers Saint-Simon pour son talent de peinture des caractères, il le trouva méchant et faussa compagnie à « ce duc enragé. » Quant aux contemporains, il les suit et les juge. Déjà il a découvert le procédé et le clinquant de Victor Hugo, et il commence à lui préférer l'harmonie si douce et si naturelle de Lamartine. Aucun auteur en vogue qu'il ne lise avec attention, Chateaubriand, Musset, Michelet, George Sand. Puis il écrit, cultivant tous les genres depuis la haute politique jusqu'à la bluette, se formant le goût, se créant un style à lui, et soit qu'il chante Weber en beaux vers, soit qu'il fasse l'éloge paradoxal de la paresse, « la moins coûteuse, la plus désintéressée des passions, » développant librement sa fine et puissante originalité. En même temps il noue de brillantes relations, avec Albert de Calvimont, Emile Lafon, Pierre

Magne, le futur ministre de Napoléon III, fréquente les salons de Périgueux où il se montre intrépide danseur, autant que causeur sémillant. Deux hommes surtout l'attirent : Bugeaud, le vrai type du soldat au caractère noble et franc, et du gentilhomme campagnard, et Romieu, le mystificateur à froid, le sceptique aimable, mais dépourvu de sens chrétien. Il se trouvait aussi parfois dans une société très mélangée de journalistes joyeux où deux anciens religieux, laïcisés par la Révolution et exclus de tous les salons, chantaient la gaudriole. Cela lui déplut bien vite et il sentit naître en lui soudain un ennui profond et lourd. « L'ennui me semblait légitimer le goût du plaisir : mais le goût du plaisir blessait la conscience, jetait mille troubles dans l'âme, enfantait d'odieuses douleurs. Pourquoi cela ? Qu'est-ce que la conscience ? Je ne comprenais pas... »

Il reçut alors une lettre de Gustave Olivier, lui annonçant qu'il était chrétien, et ajoutant, « pour se faire mieux comprendre, qu'il avait un confesseur et qu'il communiait. » Pressentant qu'un effroyable malheur lui est arrivé, il court chez Romieu : « Qu'en pensez-vous ? lui demande-t-il. — Notre ami est fou, » répond le préfet incroyant. Il part pour Paris : « Je ne le trouvai ni malade ni fou, écrit-il, mais joyeux, quoique dans une situation de fortune assez pénible, plein d'espoir, surabondant de confiance, m'aimant d'une tendresse plus vive que jamais, enfin un chrétien. Il me fit le récit de ses combats : c'étaient les miens ; il me pressa de l'imiter dans le dernier effort qui lui avait donné la victoire. Hélas ! le prix même du triomphe me fit peur. » Il revient à Périgueux troublé, non convaincu. Mais les idées noires le hantent, il se détache. Sur ces entrefaites M. Guizot tombé du pouvoir, en février 1836, y est remonté le 6 septembre suivant, et fonde un journal à sa dévotion, la *Charte de 1830*. Olivier signale Louis Veuillot comme un rédacteur d'avenir, on le mande à Paris. Romieu le presse de partir en lui disant : « Si vous le voulez, vous serez conseiller d'Etat avant moi, ou député et bientôt après ministre. » Il se hâte vers la capitale.

Que de chemin parcouru depuis six ans ! Il était enveloppé déjà d'une gloire modeste qui ne demandait qu'à rayonner, considéré, presque riche, plein de confiance. « Je serai sincère, dit-il : j'entrais dans Paris avec des idées de conquête, bien décidé à devenir ministre aussitôt qu'il se pourrait. » Les rédacteurs et directeurs de la *Charte de 1830* étaient presque tous des célébrités littéraires. Nestor Roqueplan dirigeait, Malitourne organisait. Celui-ci était vieilli déjà et blasé, il ne croyait à rien ni à personne, sauf à quelques aphorismes de Pyrrhon et d'Epicure : « Il faut chercher la jouissance, disait-il, bien qu'elle soit une déception. » L'autre était jeune, gai, plein de vie et marchait en vainqueur vers l'avenir. Il professait d'ailleurs la même doctrine, mais moins morose : « Jouir est le seul côté sérieux de la vie et c'est ce qui trompe le moins. » Tous deux indulgents, sans haine ni foi, séduisants et viveurs. Les rédacteurs étaient Edmond Texier, qui passa plus tard au *Siècle* et s'y fixa ; M. Forgues, Edouard Ourliac qui deviendra quelque jour un fervent converti, Edouard Thierry, Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Alphonse Esquiros, Alphonse Royer, Eloi Malhac et d'autres. On voit que Louis Veuillot comptait plus tard des amis même sur le boulevard.

Le journal était doctrinaire, l'organe de trois ministres : MM. Guizot, Gasparin et Duchâtel. On voyait aussi dans ses bureaux Duvergier de Hauranne, le comte Jaubert, de Rémusat, Bugeaud, quelquefois de Salvandy. Plusieurs articles de Louis Veuillot firent sensation et obtinrent les éloges des ministres. Il était donc lancé. Romieu étant venu à Paris le fit pénétrer dans les coulisses du théâtre et le présenta à la célèbre Mlle Mars, faveur alors très enviée ; mais le jeune journaliste n'aimait que les scènes, les drames, les grandes envolées du théâtre : les dessous ne l'attiraient pas, il y devinait des hideurs et des corruptions qui ne lui inspiraient que des répugnances.

D'ailleurs il se retrempe dans la vie de famille, il est content parce que son père et sa mère sont fiers de lui, et lui il aime leur « simple et franche bonté. » — « J'ai aussi, écrit-il à un ami du Périgord, un frère, qui habite avec moi et dont la présence continuelle fait de moi un saint. Enfin j'ai deux sœurs qui ne sont encore que deux jolies enfants, mais qui, je l'espère, deviendront deux sages et honnêtes filles. » Déjà il a pris sous sa protection son jeune frère et l'a introduit dans la *Charte de 1830*. « Roqueplan, raconte celui-ci, voulant mettre en contradiction avec lui-même Odilon Barrot, me demanda de chercher dans les anciens discours de cet adversaire des passages opposés à un discours de la veille. Je fis cette besogne et m'enhardis à lier mes extraits par quelques lignes de ma façon. Roqueplan accepta le tout, et me fit payer ce modeste travail comme rédaction. Ce fut mon début dans le journalisme. » Il ira bientôt d'ailleurs remplacer Louis au *Mémorial du Périgord*, sous le couvert de son nom demeuré illustre à Périgueux.

V. — Mais un journal n'est qu'une feuille éphémère : la *Charte de 1830* tomba avec M. Guizot, renversé par M. Molé. Louis Veuillot entra alors à la *Paix*, journal très conservateur, emmenant avec lui Eugène dont il encourage et soutient les premiers pas dans la presse. Là il rencontra comme principal collaborateur Alphonse Toussenel, un esprit puissant, mais particulariste, orgueilleux et jouisseur, qui se fit phalanstérien, après avoir écrit un livre d'ailleurs remarquable et qui est resté actuel : *Les Juifs rois de l'époque*. « Un jour, écrit Eugène Veuillot, arrive un jeune homme, déjà célèbre et avide de bruit, dont la parole imagée, chaude, et les jugements historiques neufs, inattendus, tranchants, passionnaient les étudiants : c'était Michelet. Dans la

conversation Louis Veuillot laisse échapper un mot pittoresque qui le frappe : « — Vous devez être bourguignon, lui dit Michelet. — Oui, bourguignon par mon père, et gâtinais ou beauceron par ma mère et le lieu de ma naissance. — C'est bien cela, s'écrie l'historien de son ton inspiré : bourguignon et beauceron, la vigne et le blé, le vin et le pain, les deux nobles produits de la noble France, les deux grands fortifiants de l'homme : votre style me l'avait dit. Vous ferez des œuvres puissantes... » Louis s'amusa de cette sortie très intéressée, mais je crois bien que Michelet obtint sa réclame. » Comme Victor Hugo, Michelet était un prodigieux charlatan qui n'oubliait ni la gloire ni les petits profits.

La *Paix* non plus ne dura pas, son directeur M. Nouguier ne s'entendant point à la faire vivre. Louis passa au *Moniteur parisien* et se prit à trouver que le journalisme était une situation précaire, subordonnée à la fortune changeante de la politique. Alors il songea à se consacrer uniquement aux œuvres littéraires. Un éditeur parisien lui demandait un roman, et il avait la tête pleine de plans de pièces de théâtre, de vaudevilles et de chants. Il composa même une romance, l'*Absent*, mais la politique le reprit pour l'envoyer à travers la France patronner ses candidats. C'est à Mâcon, dans le fief de Lamartine, qu'il vint pour soutenir la candidature du poète. Ils ne s'entendirent pas, sauf en littérature, et le journaliste poussa jusqu'à Toulouse, de là à Périgueux où il avait laissé une affection chantée dans l'*Absent*, et que quinze mois avaient refroidie de part et d'autre plus qu'il ne croyait. Il tombait ainsi du haut de tous ses rêves. Déjà il avait renoncé au pouvoir, il était bien près de renoncer à l'amour.

« J'allai où m'entraînaient d'inquiets désirs et mes vieux ennuis, qui renaissaient plus pressants. Mais j'avais beau porter partout mes lèvres, je ne buvais qu'à des coupes troublées. J'étais plein de jugements sévères contre tout homme et tout nom qui passaient sous mes regards, puis quand j'avais donné cours à mon mépris, je baissais la tête ; j'écoutais mon cœur, mon cœur plaidait pour tout ce que je venais de condamner. Je me disais avec accablement : Je ne vaux pas mieux ! »

C'était la grâce qui le travaillait à son insu, mais il ne songeait guère à se rendre. D'instinct il évitait Gustave, et pourtant quand il le rencontrait, il ne pouvait se défendre de lui ouvrir le coin endolori de son âme. Gustave lui disait : « Sois chrétien ! » mais, ou il répondait durement, ou il exigeait, lui qui ne savait rien de la doctrine chrétienne, que l'Eglise modifiât ses dogmes. « Gustave me répondait gaiement qu'on avait refusé cela à Calvin, à Luther, à beaucoup d'autres, et qu'il ne pouvait me l'accorder. Nous nous séparions, lui, affligé de mon endurcissement, moi, furieux des barbaries de l'Eglise, et jurant que je ne serais jamais chrétien. »

Ces conversations ne laissaient pas de l'instruire, mais ce qui le touchait surtout, c'était la patience, la douceur de son ami. Quand il était rédacteur à la *Paix*, il avait reçu un jour la visite d'un jeune homme déjà illustre qui le priait de recommander un ouvrage qu'il venait de composer, l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*. C'était la première fois qu'il voyait Montalembert. Il lut l'*Introduction*, qui le frappa plus encore que le récit, son âme n'étant pas encore ouverte aux clartés chrétiennes, mais elles y pénétraient quand même, comme le soleil pénètre même au fond d'une cave. Depuis, il avait lu le beau travail sur l'*Action du Clergé dans les sociétés modernes*, par M. Rubichon, et quelques articles de M. de Carné sur les problèmes contemporains. Ces études, dit-il, « éclairèrent puissamment mon esprit et le forcèrent au moins d'admirer la haute intelligence et la haute vertu de l'Eglise, à défaut de sa divinité que je niais toujours. Oui, je vous voyais sage, prévoyante, courageuse, toujours forte, et toujours charitable, et je vous admirais, ô Mère ! mais sans vous aimer, c'est-à-dire sans vous comprendre. »

Il était vraiment malheureux, sa conscience maintenant le tourmentait, il ne voyait pas clair dans sa vie, dans son avenir, dans son âme. Il n'avait plus de foi politique, la polémique l'avait conduit au scepticisme. La cause qu'il avait défendue était-elle la cause de la vérité ? Qui le lui disait ? Sa conviction ? « On a les convictions qu'on veut avoir. » Des hommes politiques qu'il avait vus de près, il n'estimait que Guizot et Bugeaud. « Je les aimais pour eux-mêmes, pour ce que je leur voyais de probité, de courage, pour ce qu'ils souffraient d'injures. Quant à leur pensée, elle n'avait plus d'écho dans ma pensée. »

Quel but restait à poursuivre alors ? La fortune ? Peut-être. Mais parfois dans sa tristesse il lui arrivait de regretter sa misère passée. Il lui semblait qu'il était plus heureux alors, avec ses jeunes illusions et ses naïves espérances. Ce qui l'épouvantait, c'est qu'il « perdait le sens du juste et de l'injuste, jusqu'à la volonté du combat, jusqu'au désir de la force.

« Et je ne me donnais pas deux mois pour n'être plus qu'un de ces condottieri de la plume qui vont d'un camp dans l'autre pour vendre moins encore leur bravoure que leur inactivité. »

Visiblement il était sur le bord de l'abîme, prêt à y rouler, et Dieu permettait qu'il le vît, qu'il le sentît. Jamais sûrement il ne se fût ravalé à ces improbités de plume que repoussait sa fierté d'homme, mais il comprenait, ce qui est une grande grâce, qu'il pouvait descendre jusque-là, si la main de Dieu ne l'eût arrêté.

L'épreuve était affreuse, Dieu eut pitié de lui. « Un lundi de carnaval, d'après le récit de M. Eugène Veuillot, il alla dîner chez Gustave Olivier. Il avait rencontré sur son chemin quelques masques enroués, avinés, et gardait de leur gaîté grossière une impression de dégoût qui

le mettait de méchante humeur. — Qu'as-tu ? lui demanda Gustave. — J'ai l'hiver, j'ai Paris, j'ai des journaux à lire, j'ai un journal à faire. Nomme-moi donc un malheur, un chagrin que je n'aie pas ! Et toi, d'où te vient cet air si joyeux ? — Oui, je suis joyeux, veux-tu l'être aussi ? Veux-tu te débarrasser de tous tes ennuis ? Je vais partir pour un long voyage, viens avec moi. — Où vas-tu ? — En Italie, répondit Gustave de l'air triomphant que l'on prend toujours quand on part pour cette terre promise de l'artiste et du touriste. Déjà Louis était tenté, mais lorsque son ami lui eut dit qu'il comptait visiter la Sicile, la Grèce, Malte, l'Egypte, Constantinople, la Palestine, que peut-être même il irait en Perse, il n'y tint plus. — Je veux partir avec toi, s'écria-t-il. Et il fut entendu que l'on partirait dans huit jours. »

Jamais il n'avait songé à un tel voyage : les moyens même lui manquaient pour l'accomplir ; le directeur du *Moniteur parisien* lui conseilla de demander à M. de Salvandy ou à M. de Montalivet, ministre de l'instruction publique et de l'intérieur, une mission pour l'Italie et le Levant, et il l'obtint.

« Huit jours après j'avais quitté Paris, et le cœur déjà plus léger, je courais sur la route de Marseille. Je croyais aller à Constantinople ; j'allais plus loin : j'allais à Rome, j'allais au baptême ! » *(Rome et Lorette,* ch. I.)

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Dans une lettre de Mgr Ireland à un *cher ami,* publiée dans l'*Univers* du 21 septembre dernier, il est question d'hommes qui n'ont point conscience de faire partie de l'âme de l'Eglise, c'est-à-dire, il me semble, qui appartiennent à l'Eglise sans le savoir. Un peu plus loin, il s'agit d'hommes qui ont un lien quelconque avec le catholicisme et qui, sans posséder notre foi, ont la curiosité du vrai et du bien.

Je ne sais si, dans la pensée de l'auteur, ces derniers sont identiques aux premiers. En tout cas j'aurais, pour ma part, la curiosité de savoir au juste ce qu'est l'âme de l'Eglise et si l'on peut en faire partie sans posséder la foi. Je croyais jadis avoir sur ces points des notions exactes ; mais aujourd'hui, en voyant les larges théories qui se développent dans le monde des néo-théologiens et qui n'ont pas l'air d'effaroucher grandement le public catholique, je me trouve tout décontenancé et je me demande si je n'ai pas été, par suite d'une éducation surannée, imbu d'idées absolument étroites.

Je serais donc très reconnaissant au savant *Ami* s'il voulait bien me dire, d'une manière claire et précise, ce qu'est l'âme de l'Eglise et ce qui est requis pour en faire partie.

R. — Si notre vénérable correspondant nous avait exposé ces idées surannées qu'autrefois il croyait exactes, nous n'aurions eu peut-être qu'à lui répondre qu'elles étaient aussi les nôtres, que nous estimions qu'il pouvait continuer de les tenir pour justes, et que nous lui conseillions de ne point se laisser ébranler par les nouvelles théories, lesquelles d'ailleurs ne sont point si nouvelles, car elles remontent jusqu'au protestantisme.

En tout cas, répondons à la question posée.

D'abord rappelons en quelques mots l'enseignement de la théologie catholique sur le corps et l'âme de l'Eglise.

L'Eglise est une société d'hommes, vivante et visible, douée d'un principe d'unité qui lui donne sa forme propre et la constitue en un seul être moral. Elle a donc ses éléments et son organisation, sa matière et sa forme ; et très justement elle est comparée à l'homme composé d'un corps et d'une âme.

Le corps, c'est la partie qui se voit du dehors ; ce sont les membres organisés en société ; c'est cette organisation sociale se manifestant principalement par trois faits extérieurs : profession de la même foi, participation au même culte et aux mêmes sacrements, et soumission à la même hiérarchie. Et tous ceux (et ceux-là seuls) qui sont unis extérieurement par ce triple lien, sont juridiquement compris dans la société de l'Eglise. Quels qu'ils soient au regard de Dieu dans le fond de leur cœur, ils sont, au regard des hommes, réputés membres du corps de l'Eglise.

L'âme de l'Eglise est le principe invisible qui la vivifie. Jésus-Christ la répand par son Saint-Esprit dans le corps mystique dont il est le Chef. Elle est évidemment quelque chose de surnaturel. Et si l'on demande ce qu'est en elle-même cette chose surnaturelle, on répond qu'elle n'est pas distincte des dons de la grâce, et principalement de la grâce sanctifiante, couronnement et plénitude de tous les autres dons. C'est par elle que l'homme vit de la vie surnaturelle.

Telle est en quelques mots la doctrine de la théologie catholique. C'est une donnée élémentaire. Il suffit, pour la connaître, d'ouvrir n'importe quel auteur tant soit peu sérieux. Et pour s'être écarté de cette notion si simple, il faut avoir été tout à fait égaré par les courants dérivés du protestantisme.

Le protestantisme, en effet, a foncièrement altéré l'idée de l'Eglise. D'après lui, ce qui est véritablement l'Eglise est invisible. *Omnes et soli prædestinati,* voilà seulement ceux qui sont l'Eglise. Mais actuellement ces prédestinés peuvent ne faire partie ni de ce que nous appelons le corps, ni de ce que nous appelons l'âme de l'Eglise. De sorte que la vraie Eglise n'existe complètement que dans la connaissance divine. Elle est pour nous invisible et inconnaissable. Elle n'a aucune organisation objective. Il est donc superflu de parler de son corps et de son âme.

Ce sont les conclusions qui, logiquement, se tirent de la notion protestante de l'Eglise. Cependant il y a un autre point de vue moins absolu.

On est bien forcé de convenir que l'on voit quelque chose dans l'Eglise ici-bas ; qu'il existe au moins des apparences de société entre certains hommes qui professent extérieurement la même foi et pratiquent le même culte. Les protestants le reconnaissent. Mais ils prétendent que ces apparences peuvent n'être et de fait ne sont plus que des apparences vides, lesquelles, par des altérations successives, ont cessé de répondre à la réalité de la véritable Eglise.

Par conséquent, si l'on parle du corps de l'Eglise, il ne faut penser qu'à une forme extérieure, propre à faire illusion et n'indiquant nullement la vraie Eglise, qui est cachée et connue de Dieu seul dans les secrets de sa volonté prédestinante.

Et si l'on parle de l'âme, c'est-à-dire de ce qui, d'après la doctrine protestante, rend justes les hommes qui le sont actuellement, on ne peut assigner ce rôle qu'à la foi justifiante, à la *foi des promesses*, laquelle d'ailleurs ne justifie pas proprement le pécheur, mais lui applique les mérites du Christ, qui couvrent extérieurement les péchés, sans produire intérieurement aucun effet positif. Cette grâce justifiante est donc quelque chose de purement négatif. Elle n'est pas un principe de vie surnaturelle, et si on veut l'appeler *âme de l'Eglise*, ce ne peut être que dans un sens très impropre. Ce ne peut être aussi que dans un sens large au delà de toute mesure, puisque dans ce système, pour appartenir à l'âme de l'Eglise, il suffira à chacun de faire un acte de confiance.

Or c'est précisément cet esprit de largeur extrême qui entraîne certains catholiques modernes, plus ou moins libéraux, plus ou moins naturalistes, très imaginatifs, assez ignorants des choses de la théologie, et influencés à leur insu par des tendances concordantes avec les doctrines du protestantisme.

Le protestantisme détruit logiquement la distinction entre le naturel et le surnaturel. Selon lui, les dons de la justice primitive étaient essentiels à l'homme, et le péché originel ayant dépouillé l'homme de ces dons l'a nécessairement privé de perfections essentielles et a vicié sa nature en elle-même. Maintenant il n'y a plus, dans l'homme, qu'un seul principe de bien : c'est la grâce réparatrice, qui est tout. Ainsi, avant la chute, la nature et la grâce sont confondues ; après la chute, la nature est anéantie comme principe de bien moral, la grâce seule compte pour quelque chose. Par conséquent, ni avant ni après la chute, il n'y a lieu de distinguer l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Et d'ailleurs, dans l'état présent de l'homme, l'on ne saurait dire si cet unique principe de bien moral, la grâce réparatrice, est véritablement surnaturel, n'étant ni un principe interne, ni un principe positif, et étant appliqué seulement à l'extérieur de l'âme par un simple organe d'appréhension, la foi justifiante, qu'à son tour on ne peut appeler grâce, puisqu'elle est avant toute grâce. Et la sainte Eglise nous déclare du reste que cette foi des protestants n'est point la vraie foi justifiante, *la foi qui est le commencement du salut.* (Conc. Trid., sess. VI, cap. VIII et can. 12. — Conc. Vatic., sess. III, cap. 3).

Comment, avec toutes ces vagues et fausses notions, pourrait-on avoir quelque idée exacte de l'Eglise, de sa constitution comme société surnaturelle, du mode d'agglomération de ses membres, du principe intime de sa vie ?

Or ces vagues et fausses notions se sont infiltrées dans les esprits de beaucoup de catholiques. L'infiltration a pénétré même jusqu'à des prêtres qui, d'une part, trop étrangers à la saine théologie et trop dédaigneux de la scolastique, se montrent d'autre part conciliants à l'excès avec les hétérodoxes, et affectent en matière de doctrine religieuse une largeur d'opinion qui paraît se rapprocher beaucoup, sinon se confondre, avec ce que le Syllabus condamne sous le nom de *latitudinarisme.* (Propp. 15 à 18).

Pour nous restreindre au seul point qui nous occupe, voyons comment ils traitent la question du corps et de l'âme de l'Eglise, et ce qu'ils font de la doctrine catholique.

— Les uns la suppriment équivalemment, par prétérition. N'est-ce pas ainsi qu'on a fait au Parlement de Chicago ? Il fallait bien trouver un terrain commun pour faire en commun une prière qui pût être agréée des Catholiques, des Protestants, des Boudhistes, des Juifs, des Schintoïstes, des Brahmanistes, et des *tutti quanti* qui composaient cette mosaïque religieuse. Il fallait bien trouver une large définition pour convenir à toutes les croyances représentées. Le président en trouva une : « On ne demande à personne, dit-il, d'abjurer ses croyances. Ici le mot *religion* signifie amour et adoration de Dieu, amour et secours pour l'homme. Nous voulons former la sainte ligue de toutes les religions contre l'irréligion... »

Voilà bien l'Eglise universelle, aussi étendue que possible, dans laquelle « un même cœur bat sous les différents rites et sous les costumes sacerdotaux les plus bigarrés. » Et que faut-il pour en faire partie ? Peu de chose. Comme doctrine dogmatique et morale, avoir « l'aspiration vers un suprême idéal de vérité, de justice et de bonté, le souci des pauvres et des misérables, l'espérance d'une vie future et meilleure ; » et comme culte liturgique, vouloir bien chanter, ou même dire sans chanter : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux. Paix sur la terre. Bonne volonté pour les hommes. »

On ne demande rien autre. A ces conditions, on fera partie de la religion universelle [1].

A quoi bon s'inquiéter, après cela, du corps et de l'âme de l'Eglise ? S'il y en avait, le corps serait la société du genre humain, avec toutes ses bigarrures religieuses, et l'âme serait l'aspiration vers l'idéal.

— D'autres suppriment la doctrine catholique

[1] V. *Revue des Religions*, mars-avril 1894.

par confusion. Prenons, par exemple, l'auteur du *Christianisme et les Temps présents*. Il définissait l'Eglise, *la société des âmes dans la lumière et dans l'amour;* et il appelait cette société le corps de l'Eglise. On y entrait par la porte de l'amour. (Naturel ou surnaturel ? Personne ne pourrait le dire ; l'auteur n'en a pas fait la distinction). Par cet amour qu'accompagnait la foi, laquelle est l'aspiration naturelle de l'âme vers Dieu, on pouvait, tout en étant dans l'hérésie, dans le schisme et même dans l'idolâtrie, appartenir à l'Eglise. Toutes les âmes de bonne foi pouvaient entrer dans la grande société de la lumière et de l'amour par cette porte invisible. Tel était le corps de l'Eglise. Quant à l'âme de l'Eglise, c'est Jésus-Christ lui-même.

Et le *savant* auteur montre cette doctrine formulée dans la lettre du Concile apostolique de Jérusalem (Act., xv, 28) : *Visum est Spiritui Sancto et nobis. Nobis*, c'est le corps de l'Eglise. (Peu importe qu'il ne s'agit ici que de l'Eglise enseignante). *Spiritui Sancto,* c'est son âme, c'est l'Esprit de Jésus. « L'Eglise est un corps animé, dirigé par une âme vivante qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. [1] »

Ainsi la vie de Jésus-Christ animerait toutes les âmes qui aspirent naturellement vers Dieu. Il faut avouer que cela peut aller loin et pourrait bien même aller jusqu'à la religion universelle prônée à Chicago, et jusqu'à cette proposition du *Syllabus* : « Homines in cujusvis religionis cultu viam æternæ salutis reperire æternamque salutem assequi possunt. » (Prop. 16). En tout cas, on ne voit guère trace, dans ces théories, de notions exactes sur la vie et l'organisme de l'Eglise, non plus que sur la différence de l'ordre de la nature et de l'ordre de la grâce [2].

— D'autres, comprenant mieux la distinction du corps et de l'âme de l'Eglise, et ayant certainement la bonne volonté d'en tenir compte, altèrent cependant encore la doctrine catholique par une fausse conception des conditions requises pour appartenir à l'âme.

Prenons pour exemple l'abbé Klein, dont le nom a fait du bruit dans ces derniers temps et qui, entraîné par son enthousiasme à la suite des grands prophètes du progrès américaniste, à la fin s'est trouvé à leur place pour recevoir la condamnation qui leur était destinée, et qu'il a acceptée du reste avec la soumission la plus édifiante.

[1] *Le Christianisme et les Temps présents,* édit. de 1882, in-8, t. IV, p. 10, 15, 267 et passim.

[2] Qu'il nous soit permis de donner un autre exemple de la science théologique et psychologique de l'auteur du *Christianisme et les Temps présents.* Il parle (t. v, 2e édit., in-12, p. 302) de la vision béatifique, et voici ses paroles : « Reste à savoir comment l'âme voit Dieu, étant séparée de ses organes corporels. Qui empêchera que Dieu ne supplée d'une manière extraordinaire aux organes qui manquent? Il prête bien aux anges des apparences corporelles. Qui l'empêche d'en prêter de semblables aux âmes séparées, sortes de voiles lumineux qui les envelopperaient, et d'organes provisoires qui leur serviraient jusqu'au jour où ces vêtements d'emprunt feraient place à leurs corps ressuscités ? »

Peut-être ces paroles ont-elles été retranchées des éditions suivantes. Mais elles ont été écrites et imprimées. Et leur auteur est demeuré longtemps, s'il ne le demeure pas encore, le théologien des femmes pieuses et des jeunes prédicateurs en quête de succès oratoires. N'est-ce pas de quoi faire rêver ?

Voici comment M. l'abbé Klein définit l'âme de l'Eglise : « La notion de l'âme de l'Eglise, ce dogme d'après lequel tous les hommes vertueux et de bonne foi, *quelle que soit leur croyance,* appartiennent à la communion des saints... [1] » C'est un dogme défini peut-être au Parlement de Chicago. D'après ce dogme, à quelque croyance que l'on appartienne, pourvu que l'on ait la bonne foi, on peut faire partie de l'âme de l'Eglise. C'est large, comme on le voit; et la communion des saints peut embrasser ainsi bien des *saints*.

Mais il y a plus. En vertu de ce dogme, il n'est pas même besoin d'avoir une croyance. On peut être dans la communion des saints et appartenir à l'âme de l'Eglise, tout en ne croyant pas. Ecoutez plutôt : « Et si, de l'incrédulité où ils sont encore, ils ne peuvent espérer ni même entrevoir un tel succès de leur recherche et de leur prière, c'est-à-dire de sortir de l'incrédulité, du moins peuvent-ils comprendre qu'après cela ils auraient fait ce qui dépend d'eux pour parvenir à la vérité. Malgré leur insuccès apparent et même à leur insu, tant de bonne volonté aurait sa récompense ; ils seraient devant Dieu comme s'ils avaient la foi, ils appartiendraient à l'âme de l'Eglise [2]. »

Véritablement certains hommes, qui pourtant ont dû faire des études théologiques pour être prêtres, ont de singulières idées des dogmes chrétiens. Et pourquoi ont-ils la prétention de traiter les questions religieuses et d'expliquer la religion aux incrédules ? Aux littérateurs la littérature...

Ces latitudinaristes de toute nuance détruisent donc bien réellement la notion de l'âme de l'Eglise. Ils n'ont pas l'intelligence de l'élément surnaturel, qui peut seul être le principe par où vivent les membres de l'Eglise en union avec Jésus-Christ. Et pourtant il est absolument vrai que, pour être membre vivant de l'Eglise, il faut avoir la grâce sanctifiante, participation formelle de la nature divine, par où nous sommes élevés au dessus de notre propre nature et placés sur le plan d'un ordre supérieur qui se termine à la vision béatifique.

Et pour être élevé à cet ordre supérieur, il est un degré nécessaire, la foi.

Non point la foi protestante qui n'est qu'une vague confiance dont il est impossible de dire si elle est naturelle ou surnaturelle ;

Non point la foi large du théiste qui s'arrange de toutes les croyances et qui ne demande que la tendance à l'idéal ;

Non point la foi, aspiration naturelle qui conduit à la porte invisible de l'amour par laquelle on entre dans la grande société des âmes ;

[1] *Nouvelles tendances,* par l'abbé F. Klein. 2e édit., p. 52.

[2] *Ibid.*, p. 73.

Non point la foi, simple bonne foi, qu'on peut avoir même dans l'incrédulité ;

Mais la vraie foi théologique, telle que la définit très explicitement le magistère infaillible de l'Eglise, dans le Concile du Vatican (Sess. III, cap. III) : « Cette foi, qui est le commencement du salut, l'Eglise catholique professe que c'est une vertu surnaturelle par laquelle, avec l'impulsion et le secours de la grâce de Dieu, nous croyons comme vraies les choses révélées par lui, et ceci non pas à cause de leur vérité intrinsèque reconnue par la lumière naturelle de la raison, mais à cause de l'autorité de Dieu même qui les a révélées et qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper. »

Ainsi pas de subterfuge possible. Pour arriver à la justification et au salut, il est indispensable d'avoir la foi strictement dite, de croire à des vérités révélées parce qu'elles sont révélées.

Nous n'avons point ici à déterminer en particulier quelles sont ces vérités. Mais quelles qu'elles soient, il est absolument requis d'y adhérer, et d'y adhérer en vertu du témoignage divin : *Quia Deus dixit.*

Et comme, d'autre part, la justification strictement dite aussi, c'est-à-dire la sanctification intérieure des âmes par la présence du don de la grâce et des vertus surnaturelles infuses, est le principe de la vie intime de l'Eglise et constitue son *âme,* il s'ensuit de toute rigueur que, pour appartenir à l'âme de l'Eglise, il est essentiellement requis de posséder la grâce sanctifiante, et pour cela la foi, la vraie foi théologique.

C'est l'unique voie du salut. Supposez dans les hommes tant de bonne volonté, tant de droiture, tant de pureté naturelle, tant d'aspiration à l'idéal que vous voudrez : jusqu'à ce qu'ils aient été élevés à l'ordre surnaturel par la foi stricte et la grâce sanctifiante, ils demeurent hors de l'Eglise, hors de son corps et hors de son âme, et hors de la voie du salut.

Dieu, sans nul doute, s'ils sont réellement de bonne volonté, ne manquera de leur donner les moyens d'arriver à remplir les conditions nécessaires : *Facienti quod in se est non denegat gratiam.* Quels seront ces moyens, peu importe. La divine Providence ne sera pas embarrassée d'en trouver. Et l'accession à l'ordre surnaturel de tous les hommes, même des plus perdus au fond des régions idolâtriques, n'est peut-être pas si difficile qu'elle le paraît au premier abord, d'autant plus qu'à la rigueur il n'est pas nécessaire, pour être justifié, d'avoir une connaissance explicite des moyens de justification. Avec le secours de la grâce actuelle, on peut faire un acte de foi théologique sans savoir précisément ce qu'est la foi ; et de même un acte de charité parfaite qui, renfermant le désir implicite du baptême, attire la grâce sanctifiante et, par là, fait entrer dans l'âme de l'Eglise. Et ainsi on peut être de l'âme de l'Eglise sans savoir ce qu'est l'âme de l'Eglise, ni ce qu'est l'Eglise, ni même si l'Eglise existe.

Mais difficile ou non, l'élévation à la grâce sanctifiante ne peut se faire autrement que nous avons dit. Les larges théories des néo-théologiens peuvent fournir matière à des phrases sentimentales et humanitaires ; elles n'en sont ni moins creuses, ni moins fausses. Et si ce sont de telles théories que notre vénérable correspondant répugne à accepter, nous l'en félicitons. Qu'il demeure avec les idées surannées de la théologie traditionnelle, et qu'il dédaigne ces fadaises.

Pour terminer par un mot direct sur les deux phrases alléguées de la lettre de Mgr Ireland, on peut voir par tout ce qui précède que quelqu'un peut faire partie de l'âme de l'Eglise sans en avoir conscience. En effet, quelqu'un demeurant sans qu'il y ait de sa faute en dehors du catholicisme, et même du christianisme, peut néanmoins arriver, avec le secours de la grâce actuelle, qui ne lui fera pas défaut, à avoir la foi divine strictement requise et, par suite, à faire l'acte d'amour surnaturel qui lui méritera la grâce sanctifiante. Il est donc très vrai que l'on peut appartenir à l'âme de l'Eglise sans le savoir.

Mais ceci ne peut s'appliquer aux hommes dont il est question plus bas dans la même lettre, c'est-à-dire aux hommes *qui ont un lien quelconque avec le catholicisme et qui, sans posséder notre foi, ont la curiosité du vrai et du bien.* Ce n'est pas assez d'un lien quelconque. Il faut le lien surnaturel de la foi proprement dite et de la grâce sanctifiante. La curiosité du vrai et du bien est absolument insuffisante. Si cette curiosité est réellement le mouvement d'une âme sincère, qui fait ce qui est en elle pour arriver à la vérité, Dieu, sans aucun doute, l'aidera et la mettra un jour ou l'autre en participation de l'âme de l'Eglise. Mais, dans son état actuel, elle en est encore essentiellement séparée.

Q. — Donnez, s'il vous plaît, une réponse adéquate à un adversaire de la confession fréquente, dont voici les raisonnements spécieux :

La confession obligatoire de tous les huit ou quinze jours, telle qu'elle se pratique dans les communautés, les pensionnats et chez les personnes pieuses, est un abus, non pas évidemment en principe, mais de la manière dont il faut nécessairement qu'elle se fasse.

1° Il est à peine croyable, en effet, qu'une personne se confessant à des intervalles si rapprochés puisse trouver toujours de nouveaux péchés, ou même des imperfections volontaires, le fond de la nature n'étant pas tellement varié en chacun de nous.

Ou bien, 2° ce qui est plus ordinaire, il est ennuyeux d'entendre ces pénitents confessant sempiternellement les mêmes fautes ou peccadilles, avec des nuances à peine différentes. De deux cas l'un : ou bien ils ont la contrition suffisante de leurs péchés, et alors au bout d'une certaine série de confessions ils doivent évidemment s'en corriger ; ou bien c'est le contraire, et alors ce sont des confessions au moins nulles, pour ne pas dire plus quelquefois.

D'ailleurs, 3° ce système de la confession fréquente a le tort de fausser souvent les consciences, en les rendant parfois scrupuleuses par des examens trop répétés, parfois au contraire relâchées, énervées qu'elles sont par ces raffinements de retour sur leur état d'âme.

Faut-il ajouter 4° pour preuve du grand embarras où peuvent se trouver certains pénitents à fine dévotion, que quelques-uns sont amenés à se confesser de fautes qu'ils n'ont pas du tout commises : histoire de dire quelque chose, puisqu'il faut passer au confessionnal ?

R — Une première réponse générale, c'est que la pratique de la confession de tous les huit ou quinze jours est jugée bonne et utile, nécessaire quelquefois, par tous les bons auteurs, soit pour des âmes qui ont à se guérir ou à se préserver de fautes mortelles, soit pour des âmes qui veulent efficacement avancer dans la perfection chrétienne.

Une seconde réponse est que cette confession de tous les huit ou quinze jours est nécessaire pour le gain d'un grand nombre d'indulgences, dont on laisserait perdre le profit pour soi ou pour les âmes du purgatoire en ne se confessant que plus rarement.

Une troisième est que les confessions faites tous les huit ou quinze jours sont plus faciles, généralement mieux faites et avec de meilleures dispositions, que des confessions espacées à de plus longs intervalles.

A chacune des objections particulières, on peut répondre ainsi :

Ad I. A supposer qu'il n'y ait pas de faute commise depuis la confession précédente, on peut fournir matière à l'absolution et s'assurer le fruit du sacrement en accusant des fautes passées, particulièrement celles qu'on regrette davantage et dont on veut faire plus complètement pénitence, celles contre le retour desquelles on veut plus particulièrement se prémunir, celles qui auraient plus d'opposition aux vertus que l'on doit ou que l'on veut pratiquer plus parfaitement.

Mais est-il bien vrai qu'il soit si difficile d'avoir toujours des péchés *nouveaux*, nous ne disons pas nouveaux quant à l'espèce, mais nouveaux parce qu'ils ont été commis depuis la confession précédente? Il faudrait être bien parfait pour n'avoir rien à se reprocher en conscience pendant huit ou quinze jours, pas un mouvement consenti d'amour-propre, de colère, de jalousie, pas une pensée volontaire, une parole contre la charité, pas une paresse coupable, pas une négligence bien remarquée et voulue dans l'accomplissement du devoir, etc.

Que ces fautes reviennent à peu près les mêmes spécifiquement à chaque confession, parce que le fond de la nature reste le même en chacun de nous, c'est chose assez naturelle ; mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait *du nouveau* en chaque confession : il suffit qu'on ait péché *de nouveau*.

Ad II. Qu'il soit ennuyeux pour le pénitent d'avoir à confesser et pour le confesseur d'avoir à entendre les mêmes fautes, cela n'importe en aucune manière au fruit du sacrement, si ce n'est qu'en acceptant cet ennui avec humilité et patience, on peut avoir plus de mérite. Ce qui importe, ce sont les dispositions. Or les rechutes dans les mêmes fautes ne sont pas, à elles seules, une preuve que le pénitent, en s'accusant précédemment, manquait des dispositions requises.

Si la contrition suffisait pour qu'on fût corrigé, même après plusieurs confessions, il y aurait beaucoup moins de péchés et la perfection règnerait largement sur le monde. On est sincèrement résolu à éviter le péché; mais on est faible, et l'occasion, l'herbe tendre et quelque diable aussi nous poussant, on se laisse aller de nouveau contrairement à la résolution sincèrement formée.

Le raisonnement apporté à l'encontre ne prouve rien. Ou bien on a la contrition suffisante, ou on ne l'a pas : la disjonctive est à admettre, il n'y a pas de milieu, à condition que *suffisante* s'entende de ce qui est requis pour la validité et le fruit du sacrement. Mais on ne saurait admettre comme vrai que la contrition suffisante en ce sens doive toujours produire la correction du pénitent, même au bout d'une certaine série de confessions. Car l'absolution remet les fautes passées et, par la grâce sacramentelle, elle fortifie l'âme pour éviter les mêmes fautes à l'avenir, mais elle ne rend pas impeccable ; on peut donc avoir eu la contrition requise et pécher de nouveau, et cela surtout quand il s'agit de fautes légères que les plus parfaits ne sauraient toujours éviter, à moins d'une grâce spéciale que Dieu n'accorde qu'à un petit nombre de saints pour le cours entier de la vie. (Conc. Trid., Sess. VI, *de Justific.*, can. 23).

Ad III. Que la confession fréquente fausse les consciences, c'est ce qu'il est impossible de prouver : tout au contraire, elle est tout ce qu'il y a de plus utile pour les bien former. En obligeant le pénitent à passer en revue ses actions pour voir en quoi elles peuvent aller contre la loi divine, elle maintient et développe chez lui la connaissance du bien et du mal, et l'accoutume à porter sur ses actes un jugement sain et éclairé, ce qui est le propre d'une conscience bien formée. Le confesseur doit, d'ailleurs, veiller à ce que le pénitent ne tombe à ce sujet ni dans le scrupule ni dans le relâchement. Si la conscience du pénitent était exposée à l'une ou l'autre de ces maladies, c'est à lui à y porter remède.

Il pourrait arriver quelquefois que des confessions trop fréquentes fussent nuisibles à des âmes déjà envahies par la maladie du scrupule. Dans ce cas exceptionnel, le confesseur agira sagement en maintenant la fréquence des confessions dans les limites où elles peuvent être utiles. Mais cette exception ne détruit pas la règle générale que la confession fréquente est avantageuse pour plusieurs autres choses, et en particulier pour la formation d'une bonne conscience, sachant voir le mal là où il est véritablement et jugeant sainement des actes posés ou à poser.

Ad IV. C'est là un travers dans lequel peuvent tomber quelques âmes légères et tout à fait enfantines. Si le confesseur est prudent, ou bien les pénitents ne seront pas tentés de recourir à cette espièglerie, ou ils ne tarderont pas à y renoncer.

Si le confesseur veut, à toute force, que le péni-

tent lui accuse des péchés quand sa conscience ne lui en reproche point, le pénitent à l'esprit léger et au caractère faible en inventera pour ne pas déplaire au confesseur. Mais que le confesseur accepte les aveux tels qu'ils se produisent, sauf à les peser et à les faire compléter s'il y a lieu, le pénitent n'éprouvera pas la tentation de s'accuser à tort pour le satisfaire.

Que le confesseur évite lui-même tout excès de sévérité ou de laxisme : la conscience de ses pénitents restera bien réglée, leurs accusations seront exactes, et la confession leur sera, de règle générale, d'autant plus profitable qu'elle sera plus fréquente.

LITURGIE

Q. — Un prêtre doit donner la sainte communion à un bon nombre de fidèles, un jour sur semaine. Il lui faut consacrer à cet effet un ciboire plein d'hosties. Par distraction, il laisse le ciboire en dehors du corporal. Il ne s'aperçoit de son oubli qu'après avoir prononcé ces mots de la consécration : « Hoc est. » Que doit-il faire en ce moment? Trois hypothèses se présentent à lui :

1° Laisser le ciboire en dehors du corporal sans avoir l'intention de consacrer les hosties qu'il contient;

2° Mettre le ciboire sur le corporal et continuer la formule;

3° Mettre le ciboire sur le corporal et recommencer la formule.

Le prêtre à qui le cas est arrivé opta pour la troisième hypothèse. Je ne crois pas qu'il eût tort.

La répétition des mots « Hoc est », faite sans mépris, ne me semble pas matière à péché mortel; une raison médiocre peut donc suffire à la permettre. Quoi qu'il en soit, la deuxième hypothèse me semble tout à fait inadmissible en pratique, car il y aurait doute sur la validité de la consécration ; et on ne saurait user d'une opinion probable, quand il s'agit de la validité du sacrement.

R. — La question est plutôt du domaine de la morale que de la liturgie. Sous ce dernier point, en effet, nous n'avons qu'à répondre en expliquant la manière de placer le ciboire sur l'autel pour consacrer les hosties. On explique dans la liturgie et la morale la valeur d'une intention virtuelle, et en vertu de cette intention on déclare valide, mais non licite, la consécration d'un ciboire mis sur l'autel, soit sur le corporal, soit hors du corporal, même non découvert, pourvu qu'il ait été offert par le prêtre qui dit la messe. De là, on peut conclure en pratique qu'on aurait pu choisir la deuxième ou la troisième solution. Pour enlever tout scrupule et tout doute, nous approuverions la troisième manière de faire, sans condamner la seconde.

Q. — Quelle bénédiction doit-on prendre pour bénir une chapelle élevée sur un tombeau de famille? — Peut-on bénir séparément les couronnes de la chapelle? — Peut-on se rendre au cimetière sans croix, avec les enfants de l'école sur deux rangs, les enfants de chœur, les chantres, les vicaires, le curé avec étole drap d'or (*omnes in albis*), immédiatement après les vêpres? — Faut-il une permission spéciale de l'Ordinaire?

R. — Si la chapelle élevée sur un tombeau de famille est une vraie chapelle où l'on peut célébrer, et où de fait on célèbre quelquefois le saint sacrifice de la messe, il faut une bénédiction comme pour un oratoire, et il faudra par conséquent une permission spéciale de l'Ordinaire. Si, au contraire, c'est un simple monument avec un semblant d'autel, on peut le bénir *benedictione ad omnia.*

Aucune bénédiction n'est réservée aux couronnes, et nous ne voyons même pas à quel titre on pourrait les bénir.

Pour faire la bénédiction d'une vraie chapelle, on peut s'y rendre en procession, si le curé veut bien accepter cette charge. Alors, il faudra avoir une croix, et la permission de l'Ordinaire, comme pour toute procession proprement dite. Si au contraire on s'y rend dans un certain ordre, même le prêtre étant en étole violette comme pour toute bénédiction, mais sans chants et sans aucune intention de faire une procession, *on peut* le faire. Nous sommes loin de dire *on doit.*

Q. — Dans les pays de missions qui ont obtenu de transférer la solennité de la Fête-Dieu au dimanche après l'incidence et de faire la procession solennelle en ce jour, doit-on commencer à donner la bénédiction du Saint-Sacrement, qui se donne chaque jour de cette octave, à partir du jeudi d'incidence, ou à partir du dimanche de la solennité, si l'indult ne dit rien de cette particularité?

R. — Si l'indult ne dit rien, il est *strictæ interpretationis*, la bénédiction commence donc à partir du jour de l'incidence. Si on désire la faire commencer le dimanche, on peut le demander ou faire expliquer l'indult.

Q. — Dans les missions, les prêtres en cas de nécessité peuvent célébrer la messe sans répondant ni servant. Etant donnée cette permission générale, en l'absence d'un homme le pouvant faire, le missionnaire doit-il plutôt se répondre la messe à lui-même que de la faire répondre de loin par une femme?

R. — L'indult donné aux missionnaires doit être expliqué : après qu'ils auront profité de tous les autres privilèges. Or, sans indult, un prêtre peut célébrer la messe en usant du ministère d'une femme, *servatis servandis*. Le missionnaire doit donc faire répondre par une femme, si elle le peut.

Q. — Je connais deux Ordos qui, chaque année, donnent les premières vêpres entières à l'octave des saints Pierre et Paul en concurrence avec les secondes vêpres d'un office double. Le bréviaire de Ratisbonne (édition de 1893), aux secondes vêpres des saints Cyrille et Méthode (dont l'office est double), dit : « A cap. fit de oct. Ss. Apost. Petri et Pauli cum comm. præcedentis. » Qui a raison, les Ordos ou le dit bréviaire?

R. — Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 22 mai 1896 donne raison aux Ordos et demande une correction dans l'exemplaire de